CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E16831** **VALABLE JUSQU'AU** **30/03/2027**

ÉDITÉ LE 02/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/02/1988

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 17/09/2024

Capital : 500 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY 1988B00341

Siret : 343 773 677 00046

Code NACE : 4332C

Numéro caisse de congés payés : 2102007

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 569906W1247000 / 001 382645/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 569906W1247000 / 001 382645/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : SOCIETE D ETUDE PLAFONDS ISOLATION CLOISONS

5 RUE MARIE CURIE
ZAC POINTE A L'ABBE
91700 VILLIERS-SUR-ORGE

Téléphone : 01 69 25 33 66 **Fax :** 01 60 15 45 11

Portable :

Responsabilité légale :
LG CONCEPT (929 141 166)

Site Internet :

E-mail : sepic.cecile@gmail.com

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 494 389 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6611	Fourniture et pose de plafonds suspendus modulaires (Technicité courante)	2	11/02/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur	2	11/02/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/04/2026 10:38

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.